

saisine du SITEP (PDF, 143 Ko)

SITEP

PUBLIC: Le Service d'intervention thérapeutique educative de proximité s'adresse à des élèves de 6 à 11 ans qui présentent des troubles du comportement de façon à éviter une suspension de scolarité.

SECTEUR:Le Mans et la petite couronne

MISSION: permettre la scolarité des ces élèves au sein de leur école sous réserve de l'avis de l'IEN de circonscription (cf formulaire de saisine)

Chaque situation fait l'objet d'une observation par l'enseignante spécialisée du SITEP. A l'issue des 15 jours d'observation et selon les cas, un dossier est transmis à la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) par l'enseignant référent du secteur. La CDAPH peut, le cas échéant notifier une prise en charge SITEP.

LIEU: le SITEP est rattaché à l'ITEP des Aubrys de Champagné, mais les observations et prise en charge se font dans les écoles.

Dates:

• Date du document : 23/10/2015

M.A.J. le 17/11/2015

À télécharger

saisine du SITEP (PDF, 143 Ko)